

# **Règlement du jeu de loterie instantanée distribué par La Pacifique des Jeux dénommé « TU TIRES OU TU GRATTES ? »**

## **Article 1 Cadre Juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie instantanée de La Pacifique des Jeux publié au Journal officiel de la Polynésie Française, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « Tu tires ou tu grattes ? » visés dans les avis correspondants.

## **Article 2 Emissions de tickets et prix**

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 500 F.CFP.

## **Article 3 Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

<b>Nombre de lots</b>	<b>Montant du lot</b>	<b>Total</b>
2 lots de	5 000 000 F.CFP	10 000 000 F.CFP
1 lots de	1 000 000 F.CFP	1 000 000 F.CFP
5 lots de	100 000 F.CFP	500 000 F.CFP
100 lots de	10 000 F.CFP	1 000 000 F.CFP
3 000 lots de	5 000 F.CFP	15 000 000 F.CFP
3 000 lots de	2 500 F.CFP	7 500 000 F.CFP
31 500 lots de	1 000 F.CFP	31 500 000 F.CFP
37 000 lots de	500 F.CFP	18 500 000 F.CFP
74 608 lots formant un total de		85 000 000 F.CFP

Le montant de chaque lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

## **Article 4 Description du jeu**

4.1. Chaque ticket comporte 3 jeux dénommés « Jeu 1 », « Jeu 2 » et « Jeu 3 ».

4.2. « Jeu 1 »

4.2.1. Le « Jeu 1 », situé sur la gauche du ticket et représenté par un terrain de pétanque séparé en deux par une ligne horizontale, comporte 3 zones de jeu à gratter réparties comme suit :

- une zone de jeu dénommée « Vos boules » composée de 3 boules de pétanque et d'un cochonnet ;
- une zone de jeu dénommée « La boule adverse » composée d'une boule de pétanque ;
- une zone de jeu sur laquelle est inscrite la mention « Gain ».

4.2.2. Les éléments inscrits sous la couche grattable des trois boules de pétanque de la zone « Vos boules » sont des chiffres de la liste suivante : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, à l'exclusion de tout autre chiffre.

L'élément inscrit sous la couche grattable de la boule de pétanque de la zone « La boule adverse » est un chiffre de la liste suivante : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, à l'exclusion de tout autre chiffre.

Chacun de ces chiffres représente la distance en centimètre de chacune des boules par rapport au cochonnet.

L'élément inscrit sous la couche grattable de la case « Gain » est une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres.

4.2.3. Le joueur gratte les 3 boules de pétanque de la zone « Vos boules » et découvre 3 chiffres selon les modalités mentionnées au sous-article 4.2.2. Il gratte ensuite la boule de pétanque de la zone « La boule adverse » et découvre 1 chiffre selon les modalités mentionnées au sous-article 4.2.2.

4.2.4. Le « Jeu 1 » est gagnant lorsque le joueur découvre, sous la couche grattable des 3 boules de pétanque de la zone « Vos boules » une valeur en centimètre inférieure à la valeur en centimètre découverte sous la couche grattable de la boule de la zone « La boule adverse ». Il remporte alors la somme indiquée dans la case « Gain ».

4.2.5. Le « Jeu 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.3. « Jeu 2 »

4.3.1. Le « Jeu 2 », situé au centre du ticket et représenté par un terrain de pétanque séparé en trois par des lignes horizontales, comporte 3 zones de jeu à gratter horizontales composées chacune de 4 boules de pétanque et d'une case grattable sur laquelle est inscrite la mention « Gain ».

4.3.2. Les éléments inscrits sous la couche grattable des 4 boules de pétanque de chaque zone de jeu horizontale sont des symboles représentant des boules de pétanque appartenant soit au joueur (ci-après « Vos boules ») soit à son adversaire (ci-après « Boules adverses »), telles que représentées dans les règles sur le ticket de jeu. L'élément inscrit sous la couche grattable de la case « Gain » de chacune des 3 zones de jeu est une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres.

4.3.3. Le joueur gratte les 3 zones de jeu et découvre pour chaque zone le nombre de symboles « Vos boules » et le nombre de symboles « Boules adverses », telles que représentées dans les règles sur le ticket de jeu.

4.3.4. Le « Jeu 2 » est gagnant lorsque le joueur découvre, dans une même zone de jeu horizontale, davantage de symboles « Vos boules » que de symboles « Boules adverses ». Il remporte alors la somme indiquée dans la case « Gain » correspondante. Si le joueur découvre dans plusieurs zones de jeu horizontales davantage de symboles « Vos boules » que de symboles « Boules adverses », il cumule les gains associés à chacune des zones de jeu gagnantes.

4.3.5. Le « Jeu 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.4 « Jeu 3 »

4.4.1. Le « Jeu 3 », situé sur la droite du ticket et représenté par un terrain de pétanque, comporte 3 zones de jeu à gratter horizontales dénommées « Manche 1 », « Manche 2 » et « Manche 3 », ainsi qu'une case grattable sur laquelle est inscrite la mention « Gain ». Chacune des 3 zones de jeu à gratter horizontales est composée de deux cases dénommées « Votre score » et « Score adverse ».

4.4.2. Les éléments inscrits sous les cases « Votre score » et « Score adverse » sont des chiffres insérés dans un trophée, correspondant au score du joueur et de son adversaire. L'élément inscrit sous la couche grattable de la case « Gain » est une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres.

4.4.3. Le joueur gratte les cases « Votre score » et « Score adverse » des 3 zones de jeu à gratter horizontales et découvre son score ainsi que celui de son adversaire.

4.4.4. Le « Jeu 3 » est gagnant lorsque la somme des scores des 3 zones de jeu du joueur est supérieure à celle de son adversaire. Le joueur remporte alors la somme indiquée dans la case « Gain ».

4.4.5. Le « Jeu 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5. A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.6. Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 04 mars 2021

Par délégation de la Présidente-Directrice  
Générale de La Française des jeux

Le Directeur Général  
de La Pacifique des jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET